

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr. En an... Six mois... Trois mois... Poste : 35 fr. Un an... Six mois... Trois mois... On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires : A PARIS, Chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, rue Favart, 14; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne, 30 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. NAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Mars 1881.

Bulletin politique.

Les bombes Orsini, qui avaient échoué contre Napoléon III, ont mieux réussi contre l'empereur Alexandre II. C'est un nouveau triomphe pour la politique révolutionnaire. Les organes plaident, les uns, les circonstances atténuantes pour les assassins; M. Henri Rochefort, dans l'Intransigeant, glorifie audacieusement l'assassinat du Czar. Sous ce titre : « La revanche des Nihilistes », M. Rochefort écrit :

« Eh bien ! il paraît que la confiscation, les travaux forcés, le kouot, la Sibirie et la potence étaient insuffisants. Il fallait trouver autre chose pour arrêter le bras et faire faiblir le cœur des nihilistes. »

« On n'a rien trouvé et le Czar est mort. » Nos amis les révolutionnaires russes, aux déceptions desquels nous avons si souvent assisté à Genève, qui nous confiaient leurs projets, leurs plans et leurs espérances, sont aujourd'hui payés de toutes leurs souffrances et récompensés de leur incroyable persévérance. Les pendus des derniers jours doivent tressaillir dans la tombe où le pendeur les a enfin rejoints.

« Nous n'avons jamais été partisan de l'assassinat politique, mais c'est le cas de répéter, en le transformant, l'aphorisme d'Alphonse Karr :

« Que messieurs les souverains commentent ! »

« D'abord Trépoff, puis Mézentzoff, puis Crapokine ont été, comme on dit, battre là-haut le rappel pour le Czar. Il n'a pas entendu le funèbre tambour, et il a continué à dépeupler les villes pour peupler les mines et les bagnes. »

« La bombe Orsini qui arrêtera ce dépeu-

plement a fait pour la Russie ce que la flèche de Guillaume Tell a fait pour la Suisse, ce que l'échafaud de Charles I^{er} a fait pour l'Angleterre et ce que celui de Louis XVI a fait pour nous. La liberté chez tous les peuples a germé dans le sang des oppresseurs. Les gémisses auront beau pleurer sur le cadavre de celui qui depuis si peu de temps a fait tant de cadavres, le dimanche 43 sera pour la nation moscovite une date IMMORTELLE ET FÉCONDE. »

Nous allons voir, dit la correspondance Saint-Chéron, l'effet que produira sur le gouvernement russe une si monstrueuse glorification de l'assassinat des souverains.

Des écrivains républicains prétendent que l'empereur Alexandre II a été assassiné parce qu'il n'avait pas donné une Constitution à la Russie. Mais Humbert et Alphonse sont les chefs d'un gouvernement constitutionnel... Ils n'en ont pas moins été l'objet d'attentats contre leur personne.

Lincoln était le président d'une République. La perversion des idées démagogiques frappe tout ce qui leur résiste. MM. Grévy et Gambetta en feront l'expérience, le jour où ils s'arrêteront dans la voie des concessions au radicalisme.

Le crime commis contre l'Empereur de Russie est d'autant plus odieux qu'il est inutile, quoi qu'en dise le citoyen Rochefort, à la cause des scélérats qui l'ont commis.

Quelle triste époque où se succèdent tant de crimes du caractère le plus féroce, les suicides, les scandales les plus révoltants !

Un de mes amis, qui n'est ni royaliste, ni clérical, m'écrivait, dans les dernières années de l'Empire, que nous marchions à l'antropophagie.

Les crimes de la Commune, la multiplicité des attentats exécutés avec les plus horribles raffinements de cruauté justifient la prédiction de mon ami.

Si la chair humaine était à manger, pour le goût de nos révolutionnaires, ils mangeraient de la chair des monarques, des prêtres, des moines, des réactionnaires, de tous ceux que la Révolution outrage et assas-

sine. La civilisation anti-chrétienne tend à ne faire que des peuples de cannibales.

L'horrible assassinat de l'empereur Alexandre fait prévoir, de la part des grandes puissances, des mesures plus énergiques contre la politique révolutionnaire. La préoccupation est très-grande dans notre monde officiel et parlementaire; on redoute le contre-coup de ce grave événement.

Lundi matin, sous le coup de l'émotion produite par la nouvelle de l'attentat, les financiers se sont réunis spontanément sur le boulevard, à l'endroit où se tenait autrefois la petite Bourse. L'émotion s'est affirmée par une baisse de soixante centimes sur l'emprunt. Ce fait a beaucoup ému le ministère des finances. Il paraît que, dans le public financier, on croit qu'une des conséquences de l'avènement d'Alexandre III sera d'accélérer la déclaration de guerre de la Grèce à la Turquie.

La Justice, embarrassée peut-être de faire des réflexions, garde le silence et se borne à reproduire les détails de l'attentat. Il n'en est pas de même du Citoyen, qui donne pour titre à son article : « La mort d'un despote », et qui écrit :

« Malgré ses armées imposantes, ses escortes d'honneur formidables, sa police toujours à l'affût, toujours aux aguets, le nihilisme, fidèle à son serment, a vaincu le despote, — le plus puissant du monde, — en lui donnant la mort. »

« Terrible leçon pour les monarques impitoyables et sanguinaires, et surtout pour celui qui osera succéder au Czar défunt ! »

« Nous n'apprécierons pas aujourd'hui les bienfaits ou les excès de cruautés que pourra occasionner cette mort si prévue, si attendue. On comprendra pourquoi, étant donnée la clémence de nos lois opportunistes. »

« Nous pouvons seulement craindre que cette mort ne soit pas la mort du despotisme, et par conséquent l'avènement de la liberté en Russie, car les despotes ne

manquent pas dans ces contrées privilégiées.

« Il faut donc nous attendre à une recrudescence de répressions sanglantes, le nihilisme, pas plus que les czars, ne voulant désarmer. »

« Les profondeurs de la Sibirie engloutiront peut-être ceux que les gibets ne suffiront pas à pendre, et la lutte continuera ardente, implacable, terrible, entre les assassins des peuples et les esclaves révoltés. »

« Peut-être aussi que cette mort sera l'aurore d'une ère nouvelle semblable à celle qui s'ouvrit en France, le lendemain où la royale tête du dernier des Capets roula sur l'échafaud de la révolution ! »

Le soin que prend le Citoyen de rappeler l'assassinat de Louis XVI pour le comparer à celui de l'Empereur de Russie montre bien que les deux attentats viennent, en effet, de la même source. C'est naturel, et c'est pourquoi la République française, qui le comprend à merveille, essaye à tort de feindre l'ignorance lorsqu'elle dit que « les dépêches parvenues jusqu'à présent ne donnent aucun renseignement et ne suggèrent même aucune présomption qui permettent de dire quelles mains ont frappé ce coup atroce. »

Il n'est pas besoin de connaître le nom du meurtrier pour savoir à quel genre de doctrines faire remonter la responsabilité morale de l'attentat. Quels qu'ils soient, les assassins ont pour inspirateurs et pour complices tous ceux qui, depuis tant d'années, ont applaudi à ce qu'ils appellent « la justice du peuple », et loué hautement l'assassinat de Louis XVI.

On lit dans l'Intransigeant :

Nous recevons d'un de nos amis, réfugié russe de Genève, la lettre suivante :

« Genève, le 14 mars 1881. »

« Cher Monsieur Rochefort, »

« Je vous envoie, à la hâte, quelques renseignements par un voyageur du train ra-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU FERMIER

François et Prosper étaient assis sur le bord d'un ruisseau, à l'ombre d'un vieux saule; leurs yeux semblaient suivre attentivement l'eau qui coulait à leurs pieds, mais ils regardaient sans les voir les rides dont les joncs flexibles ombrageaient la surface du courant. Devant eux s'élevait un coteau paré de vignes. Plus bas, à travers une plantation de peupliers, on apercevait le clocher du village d'Auberive. De temps à autre, un bruit confus, le chant du coq ou le jappement d'un chien de garde traversait l'air sans qu'ils parussent l'entendre; la rêverie dans laquelle ils étaient plongés avait comme anéanti leurs facultés physiques. En examinant leurs visages immobiles, leurs fronts penchés où le chagrin n'avait pas encore laissé de traces, on aurait compris que la pensée vivait seule dans ces deux jeunes gens, et qu'ils étaient en admiration devant un objet inconnu présent à leur imagination.

Tous deux étaient nés le même jour; ils étaient

jumeaux. Tous deux étaient beaux de visage et robustes de membres. Ils avaient les traits hardis et se ressemblaient parfaitement. Frères jumeaux, ils éprouvaient l'un pour l'autre une affection très-vive. Leur père, un des plus riches fermiers du pays, se nommait Bertrand.

François et Prosper ne s'étaient jamais caché leurs plus secrètes pensées; ils avaient constamment mis en commun leurs joies et leurs chagrins. Travaillant ensemble, dormant dans le même lit, partageant les mêmes plaisirs, ils ne s'étaient jamais quittés. Et maintenant, assis sous le vieux saule, le même rêve les occupe.

C'était un dimanche. Une troupe de jeunes filles en habits de fête sortit du village et s'avança dans la prairie en formant des rondes et des danses. Plusieurs jeunes gens suivaient gaiement les jeunes filles; leurs cris joyeux parvinrent aux oreilles des deux frères, et, comme s'ils eussent ressenti une commotion électrique, ils tressaillirent et se levèrent simultanément.

Les jeunes filles arrivèrent près d'eux; elles étaient toutes jolies et gracieuses, mais ils n'en virent qu'une seule, la plus belle, nommée Clarisse, fille du fermier Richard.

« Bonjour, monsieur François, bonjour, monsieur Prosper, s'écrièrent-elles en souriant et en dansant. »

« Si vous voulez nous le permettre, dit François,

nous danserons avec vous. »

« Avec plaisir, répondit Clarisse. Venez. »

Elle tendit en même temps ses mains aux deux frères.

« Et nous? dirent les autres jeunes gens en s'approchant. »

« Et vous aussi. »

Alors jeunes filles et jeunes garçons dansèrent en rond, en chantant ces gais refrains champêtres devenus si vieux, mais que rajeunissent des voix fraîches et harmonieuses.

La danse dura jusqu'au soir.

Depuis longtemps le soleil était descendu derrière les coteaux, la campagne devenait silencieuse; on n'entendait plus que le cri du grillon caché sous l'herbe, et dans le lointain le chant d'un joyeux villageois. Les jeunes gens, conduisant chacun une jeune fille, retournèrent au village. François donnait le bras à la belle Clarisse.

« Prosper!... où est donc Prosper? s'écria-t-il tout à coup en regardant autour de lui. »

« Prosper n'était plus là. »

François rentra au village très-inquiet. C'était la première fois que les deux frères sortis ensemble ne revenaient pas en même temps.

Le père Bertrand, entouré des garçons de ferme, attendait le retour de ses enfants. Le couvert était dressé pour le repas du soir; l'heure à laquelle on avait coutume de se mettre à table était passée.

C'était presque un événement que ce retard extraordinaire.

« Enfin les voici, dit Bertrand en se levant au bruit des pas de François. »

Mais François revenait seul.

« Où as-tu laissé Prosper? »

« Prosper!... N'est-il donc pas rentré? »

« Nous ne l'avons pas vu. »

« Oh! mon Dieu! que peut-il lui être arrivé? »

« Comment n'est-il pas avec toi? »

« Nous revenions à Auberive, lorsqu'il m'a quitté à la hauteur du pré des Nouses; je pensais qu'il avait pris l'avance pour venir vous tranquilliser sur notre retard. »

« Non, il faut que quelqu'un l'ait retenu. »

« Permettez-moi, mon père, d'aller le chercher. »

« C'est inutile; il connaît l'heure du souper; tant pis pour lui, nous ne l'attendrons pas. A table! ajouta le fermier en frappant de sa cuiller d'étain sur son gobelet d'argent. »

François se mit à table comme les autres, mais en voyant la place vide de Prosper, son cœur se serra.

« Eh bien! François, tu ne manges pas? »

« Je n'ai pas faim. »

« Ah! dit Bertrand, étonné, ce n'est pourtant pas ton habitude. »

« Je suis fatigué, et je vais attendre Prosper dans notre chambre. »

pide, qui vous les remettra ce soir à votre journal.

» Un avis mystérieux du comité révolutionnaire nihiliste parvint à Alexandre II, le 3 mars. Une adresse, portant la signature collective du comité exécutif, enjoignait au tyran d'avoir à donner au peuple russe une liberté si justement et depuis si longtemps revendiquée, ou de tout craindre.

» L'Empereur répondit par des proscriptions nouvelles.

» Après les tentatives de Moscou et du Palais-d'Hiver, toute l'Europe crut notre malheureux parti à jamais vaincu.

» L'avortement du complot du Palais-d'Hiver avait eu cette conséquence de faire confisquer 400,000 fr. que les nihilistes avaient déposés entre les mains de notre ami S..., employé du palais, chez qui on fit une descente de police.

» Entre parenthèses, jamais on n'a su ce qu'était devenue cette somme, dont il n'a été fait mention dans aucun procès-verbal, et que les policiers se sont appropriée sans aucun doute.

» Les révolutionnaires ont dû reconstruire leur caisse. C'est ce qui a pu faire croire à un sommet momentanément de leur part. Vous voyez qu'ils ne dormaient que d'un œil.

» Mais, contrairement à ce qu'affirmaient les journaux, les nihilistes n'ont jamais cessé de faire tenir au Czar des avertissements catégoriques.

» Ne les voyant point suivis à court délai de tentative d'exécution, il avait reconquis toute sa sérénité.

» Les bombes n'ont pas été fabriquées à Londres, ainsi qu'on le prétend, mais à Saint-Petersbourg même. Comme pour Vera Zassoulitch, à l'arrestation de laquelle ses amis ont fait croire pour éviter qu'on ne l'arrêtât réellement, le comité exécutif a fait beaucoup de bruit avec une prétendue fabrication d'engins explosibles à Londres, dans le quartier de Hammersmith.

» C'est ainsi que, dans le courant de février, la police russe, mise en éveil, fit saisir à la douane une caisse d'objets en fer forgé et en fonte, parmi lesquels des haltères destinés à une école de gymnastique.

» Pendant ce temps, le travail s'achevait en plein cœur de Pétersbourg.

» Je ne puis vous en dire davantage, sinon que les bombes ont été chargées par des femmes.

» Je lis dans plusieurs journaux que le jeune homme arrêté se nomme Roussakoff; les nihilistes n'ont pas ce nom sur leurs listes d'affiliés.

Après la lecture de cette lettre, qui n'a pas besoin de commentaires, il n'est plus possible de nier que les complots révolutionnaires s'ourdissent dans toute l'Europe, et que les divers comités, si bien instruits, sont tous reliés entre eux.

L'*Intransigeant*, qui s'est posé comme l'un des plus chauds apologistes de l'assassinat, est intéressant à suivre en ce moment. Voici une seconde lettre qui jette un nouveau jour sur la perpétration du crime de dimanche :

— Comme tu le voudras, mon garçon; va, tu déjeuneras mieux demain matin.

François prit une lumière et monta dans sa chambre.

Il s'assit sur le bord du lit, et son imagination inquiète lui fit voir Prosper seul dans la campagne, malade peut-être, peut-être blessé, l'appelant avec désespoir, et se plaignant de ce qu'il ne venait pas à son secours. Mais cette fièvre d'inquiétude se calma peu à peu. François eut des idées moins sombres.

— Prosper a été triste toute la soirée, se disait-il, lui aurais-je causé quelque chagrin ?

Tout à coup sa figure s'éclaircit. Il lui sembla que des voix douces chantaient à son oreille, de gracieux visages de jeunes filles s'animaient sous ses yeux. Clarisse lui souriait. Il se rappela un baiser qu'elle lui avait donné sur le front pour racheter un gage. Le sang lui monta à la tête et lui brûla les tempes; ses yeux se fermèrent, il se laissa tomber sur son lit et s'endormit le sourire sur les lèvres.

En ce moment, sur un petit monticule au flanc du coteau, Prosper était assis; le village d'Auberive s'étendait sous ses pieds; il l'embrassait d'un seul regard. Les dernières lumières des maisons venaient de s'éteindre; aucun bruit ne perçait à travers l'obscurité.

Prosper était triste; quelques soupirs étouffés

« Genève, le 15 mars 1881.

» Cher Monsieur Rochefort,

» J'ai reçu votre dépêche. Vous n'avez des renseignements sérieux qu'à la condition de venir ici les chercher vous-même.

» Venez donc.

» Jusqu'à ce jour, tous les récits des journaux et de leurs prétendus correspondants de Pétersbourg sont de pures fantaisies. Comment voulez-vous qu'en trois jours des lettres soient arrivées en France, puisqu'il en faut quatre pour venir en droite ligne de Pétersbourg ?

» Quant aux dépêches, le gouvernement, qui tient à présenter l'attentat sous un jour tout spécial, n'en laisse pas passer une seule en dehors de celles qu'il compose lui-même.

» Les dépêches chiffrées sont toutes arrêtées.

» Nous-mêmes ne recevons d'avis qu'à partir de la frontière allemande.

» Ce dont, quant à présent, nous pouvons vous assurer, c'est que le jeune homme arrêté comme ayant lancé la première bombe doit être parfaitement innocent, attendu que ce n'est pas de la foule qu'elle est partie. Les auteurs de l'attentat n'étaient ni dans la rue ni sur la glace du canal, mais bien dans une des grandes propriétés qui bordent la rue Millione. Aucun d'eux n'est arrêté. Mais le gouvernement a grand intérêt à laisser croire que les auteurs de l'attentat étaient dans la foule.

» L'histoire de l'Empereur descendant « tranquillement » de sa voiture pour donner des soins aux blessés nous paraît une fable.

» Il ne s'est pas écoulé cinq secondes entre l'explosion de la première bombe et l'explosion de la seconde.

» Ce que je suis en mesure de vous affirmer, c'est que les bombes n'étaient pas en verre, comme plusieurs journaux l'ont prétendu. L'intérieur des bombes, fabriquées à Pétersbourg, comme je vous l'ai écrit hier, contient, il est vrai, des tubes de verre renfermant l'explosif et augmentant ainsi la force d'expansion, par le système de l'inflammation centrale.

» Mais il y a eu réalité deux bombes, l'une interne, l'autre externe, entre les deux circule une nappe d'eau. Lorsque, par la percussion, la bombe intérieure éclate d'abord, chaque éclat agit sur les molécules de l'eau qui, à leur tour, décapant la force, brisent, non plus en quelques morceaux, mais en mille morceaux, l'enveloppe extérieure.

Le journal radical fait suivre cette lettre de la note ci-après qui rend tout commentaire inutile :

« MM. Henri Rochefort et Olivier Pain sont partis hier matin pour Genève, par le rapide de huit heures, afin de recueillir des renseignements précis sur le grand événement qui agite aujourd'hui l'Europe.

» L'absence de notre rédacteur en chef ne durera que quarante-huit heures. Il sera de retour vendredi à Paris. »

Nous avons déjà dit que le nouvel Empereur de Russie avait été menacé; le télégramme suivant, qu'a reçu le *Gaulois*, confirme cette nouvelle :

« Vienne, 15 mars, soir.

» Un des principaux journaux viennois, la *Wiener Allgemeine Zeitung*, publie ce soir un télégramme de son correspondant particulier de Londres, qui dit textuellement :

« Je puis vous affirmer qu'un avertissement très-préssant vient d'être expédié à Saint-Petersbourg, à propos de certains indices qui autorisent à croire qu'un autre attentat est projeté contre le nouveau Czar. »

» MAZZINI. »

De plus, nous trouvons dans le *Citoyen* les lignes suivantes, qui ne laissent aucun doute à cet égard :

s'échappaient de sa poitrine; son chapeau était tombé à quelques pas de lui; le vent du soir soulevait ses cheveux éparés. Il réfléchissait, immobile, le regard fixe, les traits altérés; les pleurs tremblaient au bord de ses paupières.

Un instant avait suffi pour l'instruire sur ses sentiments: il avait lu jusqu'au fond de son cœur, il aimait Clarisse, et, il n'en doutait pas, François l'aimait aussi.

Le baiser donné à son frère, la rougeur de Clarisse, leur trouble, l'avaient éclairé. Il n'avait pu se résoudre à revenir au village avec eux; la douleur le rendait fou: il voulait fuir la jeune fille, il aurait voulu se fuir lui-même.

Lorsqu'il se trouva seul dans les champs, il se laissa aller à son profond chagrin, des larmes brûtantes inondèrent son visage. Que devait-il faire? La pensée lui vint d'enlever Clarisse; mais si elle aimait François, elle ne voudrait pas le suivre, et d'ailleurs François serait malheureux. Il devait quitter le pays, aller dans une autre contrée, loin de son père, de son frère, de celle qu'il aimait, afin de leur laisser le bonheur de vivre ensemble.

Cependant peu à peu son agitation se calma; il eut honte de ses folles rêveries, et redevint ce qu'il était réellement, une âme pure et élevée.

— François aime Clarisse, se dit-il, il est digne d'elle; lui seul mérite ses préférences et peut la

« La mort du Czar ne sera que le prologue d'une révolution imminente, qu'une proclamation de Constitution peut seule conjurer.

» Comme preuve, citons la police allemande, qui connaît si bien les menées des socialistes, et qui ne se doutait nullement du nouveau complot.

» Dans la soirée d'hier, on a publié une proclamation nihiliste annonçant la mort du Czar et déclarant que son successeur aurait le même sort s'il continuait la même politique. »

Si l'assassinat de l'Empereur n'est qu'un « prologue », on se demande avec épouvante ce qui doit suivre, et quelles tragédies sanglantes se préparent à Saint-Petersbourg ?

La demande d'une Constitution n'est qu'un prétexte. L'Italie a une Constitution, ce qui n'a pas empêché Passanante d'attenter à la vie du roi Humbert. La Constitution espagnole a-t-elle préservé le roi Alphonse d'être visé par un assassin? — Et l'empereur Guillaume, qui a fondé l'unité allemande et qui a aussi des Chambres hautes et des Chambres basses, n'a-t-il pas été, à son tour, tiré par deux fois comme un gibier par Hœdel et Nobiling ?

Ce que demandent les nihilistes, ce n'est pas une Constitution, c'est la destruction de tout ordre social par l'assassinat et l'incendie.

On télégraphie de Saint-Petersbourg que le corps de l'Empereur de Russie a été transféré, dès dimanche, de la chambre mortuaire dans la pièce qui se trouve à côté du cabinet de travail et qui donne dans la salle de réception.

Le matin, à neuf heures; la messe des Morts avait été dite, et à minuit, on avait fait l'autopsie du cadavre. Les médecins ont constaté que les organes internes étaient dans leur état normal, et que les bruits qui avaient couru relativement au mauvais état de santé du Czar étaient sans fondement. Le cadavre a été embaumé.

Des engins métalliques et des exemplaires d'une proclamation annonçant l'attentat ont été trouvés au logement de l'assassin Ryssekow. Le propriétaire de la maison s'est suicidé. De nouvelles arrestations ont été opérées.

A Berlin.

L'impression que les douloureuses nouvelles de Saint-Petersbourg ont produites à Berlin est très-vive.

L'empereur Guillaume, oncle et ami intime du Czar, a été le premier averti par le Czarévitch lui-même.

Le vieux souverain rentrait précisément de la promenade en voiture qu'il fait chaque après-midi, lorsqu'on lui a présenté la dépêche.

À la lecture des premiers mots, il pâlit, chancela et faillit tomber évanoui. Son aide de camp et le premier chambellan durent le soutenir et le conduire à un fauteuil.

Ce n'est que quand il fut assis qu'il de-

rendre heureuse. Je saurai me résigner; je n'habituerai à regarder Clarisse comme sa femme, comme ma sœur.

Cette résolution prise, il se sentit fort contre lui-même.

Le jour commençait à paraître. Prosper se leva, ramassa son chapeau, et descendit la colline pour rentrer au village.

(A suivre.)

ÉMILIE RICHERBOURG.

Guibollard entre précipitamment chez son médecin.

— Venez vite, docteur, mon oncle est au plus mal.

— Impossible. J'ai deux visites à faire auparavant. J'irai dans une heure.

— Diable! mon oncle est tellement impatient; il n'attendra jamais jusque-là!

Un boursier consulte son médecin, qui lui répond :

— Cette vie fiévreuse vous est absolument contraire. Eh! si vous continuez, avant un an vous ne serez plus de ce monde.

— Ah! s'écria le boursier, si j'en étais sûr, quelle opération!... Je m'assurerais pour un million!

À la douane (vignette du *Charivari*): Un douanier empêchant un gros Yankee de passer.

— Non, impossible! le lard d'Amérique n'entre pas en France.

manda qu'on lui lut la dépêche entière. Il fondit en larmes et pleura comme un enfant. Puis il demanda à parler au chancelier. On allait appeler le prince de Bismark, mais ce fut inutile.

Le chancelier, qui a son service d'informations spécial, était déjà averti et accourut juste au moment où on allait le chercher. Il disparut aussitôt avec l'Empereur dans le cabinet de travail de ce dernier, où Guillaume et son premier conseiller restèrent enfermés pendant une demi-heure.

Des personnes qui ont vu sortir le prince de Bismark de cet entretien intime affirment qu'il portait la tête plus haut que jamais, et que la façon dont il empoignait son sabre de cuirassier indiquait tout autre chose que le découragement.

En effet, les adversaires de M. de Bismark, dans les sphères de la cour, s'accordent avec les autres cercles politiques à croire que l'empereur Guillaume, ébranlé par ce formidable coup moral, se rattacherait plus aveuglément que par le passé à la politique de répression recommandée par le chancelier. On s'avance même jusqu'à prédire que la conséquence de l'attentat à Saint-Petersbourg sera le triomphe absolu de la réaction à Berlin et en Allemagne.

Berlin, 16 mars.

La mort du Czar est considérée ici comme une épouvantable catastrophe qui va précipiter de non moins terribles événements en rapprochant encore de plus près la Russie et la France, et en éloignant encore davantage l'empire russe de l'Allemagne et de la Turquie; ce qui veut dire que la guerre européenne est devenue tout à coup très-menaçante.

M. le Président de la République a fait une visite mardi matin, à onze heures, à S. A. le prince Orloff, avec lequel il s'est entretenu assez longuement.

Le Président de la République a reçu, du nouvel empereur Alexandre III, ses remerciements au télégramme de condoléance qu'il lui avait adressé à la première nouvelle de l'attentat dont son père a été victime.

— Une grande surveillance est ordonnée à nos frontières depuis lundi. Tous les sujets russes qui entrèrent sur notre territoire seront l'objet d'une surveillance spéciale, d'autant plus que le gouvernement est prévenu que des nihilistes cherchent à se réfugier en France.

— Un mot typique d'un membre de la gauche à la sortie de la Chambre: « Singulier système, on lève les séances en signe de deuil quand on devrait illuminer les palais nationaux. »

— En somme, l'attitude des républicains en cette circonstance a été odieuse, et notre pays, trop soumis, hélas! aux pressions révolutionnaires, mais honnête et généreux dans sa vraie majorité, en fera prompt et sévère justice.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 mars.

Les tendances qui dominent sont peu favorables. D'un côté, la spéculation a terminé ses opérations; et, d'autre part, il y a quelques préoccupations extérieures. Le 5 0/0 descend à 120.85 et l'amortissable à 85.85.

L'action du Crédit foncier est l'objet de demandes continues à 1,705. Les capitalistes se rendent parfaitement compte que la mise en œuvre des combinaisons qui s'élaborent doit rendre aux cours toute leur élasticité. Les obligations communales nouvelles 4 0/0 sont fort recherchées.

Le Crédit lyonnais est entièrement lourd. De 1,040 on tombe à 1,000, cours rond. Il y a un courant d'affaires sur les actions du Crédit parisien. On croit à un mouvement de hausse très-sérieux, dès qu'on sera sorti de la période de fondation. La Banque nationale fléchit de 630 à 620, les vendeurs trouvent difficilement preneurs à ce prix.

L'opinion des capitalistes est très-favorable aux preuves d'initiative que donne la Société la Rente Mutuelle. On estime que la combinaison immobilière dont nous avons fait part à nos lecteurs est appelée à un très-vif et prompt succès. Les obligations de 100 fr. 5 0/0 se classent dans les meilleurs portefeuilles.

On demande à 560, en mouvement ascensionnel caractérisé, les actions des Forges, Laminiers et Acieries d'Ivry. Les obligations émises par la Banque hypothécaire fléchissent. Il en résulte que les opérations sociales subissent un large retard. Le chiffre des prêts réalisés demeure presque immobile, et le marché de ces obligations est lourd, il n'y a aucun acheteur.

On fait un excellent accueil aux obligations de la Société des Eaux d'Hyères. L'exploitation de cette entreprise, appuyée sur une concession municipale de 90 ans, se présente dans les conditions les plus favorables. Le titre coûte net 285 fr.

Chronique militaire.

Les feuilles militaires annoncent qu'un des officiers les plus distingués de l'armée japonaise, le général Fakas-Kina, accompagné de deux aides-de-camp, vient d'arriver à Paris. Il est chargé par son gouvernement d'étudier l'organisation de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, de l'École d'application de cavalerie de Saumur, ainsi que des autres principaux établissements militaires. Le ministre de la guerre a désigné un officier de son état-major pour accompagner et renseigner le général japonais tout le temps que durera sa mission en France.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'EMPRUNT. — Voici quels étaient, hier soir, à 5 heures 20 minutes, au ministère des finances, hôtel du Louvre, les résultats de la souscription de l'emprunt d'un milliard 3 0/0 amortissable demandé par le gouvernement au public :

- 1° Les départements ont couvert l'emprunt 2 fois 1/4 ;
- 2° Londres l'a couvert 3 fois ;
- 3° Paris l'a couvert 3 fois 1/2.

Total, à l'heure indiquée ci-dessus, 8 milliards 750 millions souscrits. D'autre part, si l'on ajoute ce que les départements, une foule de banques de Paris et de l'étranger auront donné quand la souscription sera close ce soir à 5 heures, on peut sans exagération porter ce chiffre à 4 milliards.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, les opérations relatives aux conseils de révision commenceront le 28 mars ; elles devront être terminées le 18 juin au plus tard.

On sait qu'à l'issue de ce conseil il sera passé, au chef-lieu de chaque canton, une revue des hommes dits à la disposition de l'autorité militaire ou affectés aux services auxiliaires, des classes 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879.

Dans le gouvernement de Paris, cette revue sera passée dans les bureaux annexes : porte de la Chapelle-Saint-Denis, porte de Passy, porte de Vanves, porte de Charenton, pour les hommes appartenant à ces bureaux, et rue Saint-Dominique, 74, bureau central du recrutement, pour les hommes appartenant à la province et qui sont à Paris en résidence régulière.

On désigne sous la catégorie des hommes dits à la disposition de l'autorité militaire les dispensés en vertu de l'article 47 de la loi ou en vertu de l'article 22, comme soutiens de famille, et qui n'ont pas encore servi dans l'armée active.

Les hommes affectés aux services auxiliaires sont ceux qui sont dispensés, pour raison de santé, du service en temps de paix, et qui sont, en temps de guerre, utilisés dans les huit services suivants :

- 1° Travaux de fortifications, d'entretien de matériel militaire ;
- 2° Travaux des bâtiments militaires ;
- 3° Construction et réparation des voies ferrées ;
- 4° Hôpitaux et ambulances ;
- 5° Magasin d'habillement et d'équipement ;
- 6° Substances et manutentions ;
- 7° Transports militaires ;

8° Bureaux de recrutement et des dépôts de corps de troupes.

Les hommes convoqués à cet appel doivent être porteurs de leurs livrets parfaitement en règle, sous peine de punition disciplinaire. Les manquants seront immédiatement recherchés par la gendarmerie.

On télégraphie de New-York, 15 mars, qu'une dangereuse tempête traversant l'Atlantique frappera les côtes de la Grande-Bretagne, de la France et de la Norvège, entre le 16 et le 18. Une autre tempête suivra prochainement.

Par un décret présidentiel, le bureau de douane de Nantes est autorisé à recevoir les plants, boutures, etc., de vignes et d'arbres fruitiers provenant des jardins et vignes du Portugal.

On écrit de Beaupreau à l'Etoile :

« Il y a deux mois, on avait remarqué aux environs de Cholet certaines boulettes blanches déposées dans les feuilles de choux qui servent à la nourriture du bétail. Ces faits ayant été signalés à l'autorité, ne se renouvelèrent pas pendant quelque temps. Nous apprenons à l'instant qu'ils viennent de se reproduire sur la commune du Pin-en-Mauges.

» Dans les deux fermes de la Paragère et de la Jousellière, on a trouvé du poison sur les choux qui venaient d'être rentrés dans les granges et même sur l'eau des abreuvoirs. A la Jousellière, déjà quelques bestiaux sont malades ; à la Paragère, les fermiers ont heureusement aperçu le poison avant de distribuer les choux dans leurs étables.

» Espérons que l'autorité se livrera à des recherches actives pour arriver à la découverte des auteurs de ces criminelles manœuvres, si dangereuses pour les cultivateurs et qui jettent l'épouvante dans la contrée.

Faits divers.

LES ECHOS. — La *Nature* cite, parmi les échos les plus remarquables, l'écho multiple du château de Simonetta, en Italie, qui répète jusqu'à quarante fois le mot prononcé entre les deux ailes parallèles de l'édifice. Dans le parc de Woodstock, en Angleterre, il y avait un écho qui, suivant le docteur Plot, répétait distinctement dix-sept syllabes le jour et vingt syllabes la nuit. L'écho d'Ormesson (village de la vallée de Montmorency) répétait, d'après Mersenne, sept syllabes pendant le jour et quatorze pendant la nuit.

En Ecosse, près de Rosneath, à l'ouest d'un lac d'eau salée, existe un écho qui répète un air de trompette trois fois de suite, mais chaque fois d'un ton plus bas que la précédente.

Sur les bords du Rhin, près de Coblenz, est un écho qui répète dix-sept fois la même syllabe. L'écho de Verdun, formé par deux grosses tours distantes de 52 mètres, répétait douze ou treize fois le même mot. Addition fait mention d'un écho qui répétait cinquante-six fois le bruit d'un coup de pistolet. Enfin, il existait, dit-on, au tombeau de Métella, femme de Crassus, un écho qui répétait jusqu'à huit fois un vers entier de l'*Enéide*.

Mais tout cela n'est rien auprès d'un écho légendaire que M. Amédée Guillemin a oublié de citer dans la *Nature* et qu'on peut qualifier d'unique au monde.

On citait devant un Marseillais un écho vraiment remarquable.

— Ainsi, disait l'interlocuteur, lorsqu'on dit à cet écho : « Comment te portes-tu ? »

Il répète : « Comment te portes-tu ? »

— Nous avons, répondit le Marseillais en haussant les épaules avec un sourire de pitié, beaucoup plus fort que cela à Marseille. C'est un écho étonnant ! Lorsqu'on lui dit : « Comment te portes-tu ? » il répond : « Je me porte bien ! »

Après celui-là, il faut tirer l'échelle.

BOURSE DE PARIS

DU 16 MARS 1884.

Rente 3 0/0	83 65
Rente 3 0/0 amortissable	85 75
Rente 4 1/2	115 »
Rente 5 0/0	120 40

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine : il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.

2^e édition : avec un gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Aux jeunes poètes et écrivains.

LA RUCHE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

Ce journal, rédigé par ses lecteurs, insère gratuitement les nouvelles littéraires, pièces de vers et articles écrits convenablement. Il est destiné à rendre de grands services aux personnes qui écrivent et dont le talent reste ignoré, faute de journaux spéciaux.

Un comité, chargé de corriger et d'annoter les manuscrits paraissant médiocres, se tient constamment à la disposition des collaborateurs.

La Ruche organise des concours et des fêtes littéraires.

N^o spécimen : 0,20 centimes. — 3 mois : 4 fr. — Bureaux : 14, rue des Jéneurs, Paris.

EMPRUNT NATIONAL D'UN MILLIARD

Souscriptions irréductibles

La Société la Rente Mutuelle, 67, rue Saint-Lazare, Paris, accorde 15 fr. de rentes 3 0/0 amortissables irréductibles à tout souscripteur de 3 obligations de 100 fr. 5 0/0, à remboursement progressif garanti, de la Rente Mutuelle.

A verser en souscrivant : pour chaque 15 fr. de rentes 3 0/0 amortissables :

1^{er} versement..... 83 25

Pour 15 fr. de rente en obligation 5 0/0 nets d'impôts de la Rente Mutuelle, premier versement de 38.92 par obligation. 116 75

Total à payer... 200 00

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n^o 13.

Et de M^e BABIN, notaire à Tigné.

VENTE

Aux enchères publiques,

DE

DIVERS IMMEUBLES

Situés communes de Tigné, Saint-Georges-Châtelaillon et Martigné-Briand.

Appartenant aux mineurs Poitou.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e BABIN, notaire à Tigné, le dimanche dix avril mil huit cent quatre-vingt-un, à midi précis.

On fait savoir : Qu'en exécution d'un jugement sur requête, rendu par le tribunal civil

de Saumur, le douze février mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, homologuant une délibération du conseil de famille des mineurs Poitou, ci-après nommés, tenue devant M. le juge de paix du canton de Vihiers, le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-un,

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M^{me} Pauline-Eulalie Lequyer, veuve de M. Camille-Edouard Poitou, ladite dame sans profession, demeurant à Nantes, avenue de Lauenay, n^o 8.

Agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de Camille-Paul-Edouard Poitou et Anne-Marie Poitou, ses enfants mineurs, issus de son mariage avec M. Camille-Edouard Poitou, ci-dessus nommé, décédé à Tigné, le douze juin mil huit cent soixante-dix-neuf,

Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaufort, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n^o 12 ;

En présence ou lui dûment appelé de M. Charles Poitou, propriétaire, demeurant à Angers (Maine-et-Loire), Au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Poitou, sus-nommés ;

Il sera procédé, le dimanche dix avril mil huit cent quatre-vingt-un, à midi précis, en l'étude et par le ministère de M^e Babin, notaire à Tigné, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION.

Commune de Tigné.

1^{er} LOT.

Une maison, sise au village de la Touche, comprenant deux chambres basses, une cuisine et une salle à manger, deux chambres hautes, grenier au-dessus, au couchant écurie et grange, cellier.

Une autre maison, audit lieu, composée d'une chambre basse avec grenier au-dessus, cour et jardin, porté au cadastre sous les numéros 570, 571, 572, 573, 574, section A, con-

tenant trente-un ares quarante-cinq centiares.

Sur la mise à prix de cinq mille francs, ci..... 5,000 »

2^e LOT.

Un morceau de terre, audit lieu de la Touche, contenant trente-huit ares, porté au cadastre, numéro 569, section A, joignant au levant un chemin et au nord le lot précédent.

Sur la mise à prix de treize cent trente francs, ci..... 1,330 »

3^e LOT.

Un jardin, situé à la Touche, contenant deux ares cinquante centiares, joignant au levant Baranger et au couchant le chemin, porté au cadastre, numéro 500, section A.

Sur la mise à prix de cent cinquante francs, ci..... 150 »

A reporter. 6,480 »

Report. 6,480

4^e LOT.

Un morceau de terre, dit les Poulardes, contenant dix-sept ares soixante-dix centiares, porté au cadastre, numéro 636, section A, joignant au levant un sentier et au midi M. Baranger.

Sur la mise à prix de six cent quinze francs, ci..... 615 »

5^e LOT.

Un autre morceau de terre, dit les Poulardes, contenant quatre ares quarante centiares, porté au cadastre, numéro 642, section A, joignant au levant un sentier et au nord Doussin.

Sur la mise à prix de cent cinquante-cinq francs, ci..... 155 »

A reporter. 7,250 »



Dépôt chez M. BANOU, pharmacien.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et canéise — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 51 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalscière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalscière. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le Duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decles, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalscière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalscière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnaty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; Besson, successeur de Texier ; J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Report. 7,250

6^e LOT.
Un morceau de terre, dit les Poulardes, numéros 647 et 648, section A, contenant ensemble trois ares soixante centiares.
Sur la mise à prix de cent trente francs, ci... 130

7^e LOT.
Un morceau de terre, au même lieu des Poulardes, porté au cadastre, numéro 660, section A, contenant deux ares vingt centiares, joignant au midi Doussin et au nord l'article précédent.
Sur la mise à prix de cinquante-sept francs, ci... 57

8^e LOT.
Un morceau de terre, au même lieu, porté au cadastre, numéro 594, section A, contenant cinq ares, joignant au nord et au couchant des chemins.
Sur la mise à prix de cent trente francs, ci... 130

9^e LOT.
Un clos de vigne, sis au lieu dit la Grande-Aire et le Plant-Rouge, joignant au midi un chemin et au nord M. Famin, contenant au total trois hectares douze ares cinquante-un centiares, désigné à la section A sous les numéros 374, 376; 377, 378, 384, 385.
Sur la mise à prix de onze mille cinq cents francs, ci... 11,500

10^e LOT.
Un morceau de terre, au lieu dit le Prevail, porté au cadastre, section A, numéro 1358, contenant quatre-vingt-huit ares, joignant au levant le ruisseau et au nord un chemin.
Sur la mise à prix de deux mille trois cent soixante-dix francs, ci... 2,370

11^e LOT.
Un pré, dit le Pré-Mirault, porté au cadastre, numéro 1165, section A, contenant quarante-cinq ares quatorze centiares, joignant au levant le ruisseau et au nord un chemin.
Sur la mise à prix de deux cent vingt francs, ci... 1,220

12^e LOT.
Un morceau de terre, nommé Mispique, contenant au total un hectare trente-huit ares, joignant au levant Elie Touré, au couchant et au nord des chemins, désigné au cadastre, section A, numéros 437, 441, 443.
Sur la mise à prix de quatre mille quatre cent quinze francs, ci... 4,415

13^e LOT.
Un jardin, dit le Jardin-de-l'Erue ou Basse-Touche, contenant huit ares vingt centiares, porté au cadastre, numéro 437, section A, joignant au levant et au midi des chemins.
Sur la mise à prix de trois cents francs, ci... 300

14^e LOT.
Une maison, située à la Touche, composée d'une chambre basse servant de cuisine, une autre chambre basse au nord de celle-ci servant de boulangerie, grenier sur le tout, cour au midi et au nord dans laquelle se trouve une écurie, le tout désigné au cadastre sous la section A, numéros 378, 382 et 383, pour une contenance totale de six ares quarante centiares, joignant au couchant l'article ci-après, au levant et au midi des chemins.
Sur la mise à prix de mille cent francs, ci... 1,100

15^e LOT.
Une maison, audit lieu de la Touche, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, servant de cui-

Report. 28,472

sine et de boulangerie, cour au midi dans laquelle se trouve une étable, portée au cadastre, section A, numéros 379 et 380, contenant neuf ares soixante centiares, joignant au levant l'article précédent et au midi un chemin.
Sur la mise à prix de mille six cents francs, ci... 1,600

16^e LOT.
Une autre maison, audit lieu de la Touche, composée de deux chambres basses servant de cuisine et de boulangerie, grenier sur le tout, cour vers midi, porté au cadastre, section A, numéros 367 et 368, contenant deux ares trente centiares, joignant au levant un chemin, au nord le numéro 569.
Sur la mise à prix de huit cents francs, ci... 800

17^e LOT.
Le clos du Pont, joignant au levant et au nord M. Jean Poitou, porté au cadastre sous la section D, numéros 1,122 et 1,123, contenant un hectare soixante-quinze ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de cinq mille deux cent soixante francs, ci... 5,260

18^e LOT.
Un morceau de vigne, dit les Chesneaux, numéro 1,458, section D, joignant au midi Touret et au couchant un chemin, contenant cinquante-cinq ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de mille trois cent trente francs, ci... 1,330

19^e LOT.
Un morceau de vigne, dit les Chalaines, porté au cadastre numéro 1,186, section D, joignant au levant Bourreau et au nord Rochard, contenant deux ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de soixante-dix francs, ci... 70

20^e LOT.
Un morceau de terre dit les Chalaines, joignant au couchant un chemin, au midi Niveleau, désigné au cadastre, numéros 1,213, 1,219, 1,220 et 1,234, section D, pour une contenance de dix-huit ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de six cent soixante-quinze francs, ci... 675

21^e LOT.
Un morceau de vigne dit la Cognée, porté au cadastre numéro 347, section D, joignant au levant un chemin et au midi Gautreau, contenant quatre-vingt-dix ares.
Sur la mise à prix de deux mille deux cent cinquante francs, ci... 2,250

22^e LOT.
Les Beauvais, vigne, numéro 416, section D, joignant au couchant le sentier, au midi Gautreau, contenant six ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de cent quarante-trois francs, ci... 143

23^e LOT.
Les Beauvais, vigne, numéro 404, section D, joignant au couchant le sentier, au midi M. Baranger, contenant six ares soixante centiares.
Sur la mise à prix de deux cents francs, ci... 200

24^e LOT.
Les Beauvais, vigne, désigné au cadastre, section D, numéros 386, 387, 338, contenant cinquante-un ares soixante centiares, joignant au levant un sentier, au couchant un chemin.
Sur la mise à prix de mille quatre cent dix-neuf francs, ci... 1,419

25^e LOT.
Les Beauvais du Moulin-

Report. 42,219

des-Landes, vigne en deux articles, désignés au cadastre numéros 485 et 489, section D, contenant un hectare quatorze ares cinquante centiares, joignant au levant le chemin et au nord Bertrand.
Sur la mise à prix de deux mille cinq cent dix-neuf francs, ci... 2,519

26^e LOT.
Un clos de vigne dit le Clos-du-Poirier, désigné au cadastre, numéros 1,424, 1,425, 1,426, 1,427, section D, contenant trente-huit ares, joignant au nord M. Baranger et au levant Gilbert.
Sur la mise à prix de huit cent soixante francs, ci... 860

27^e LOT.
Les Beauvais du Moulin-des-Landes, vigne, contenant seize ares cinquante centiares, porté au cadastre, numéro 507, section D, joignant au midi une charrière et au nord Herpio.
Sur la mise à prix de cinq cent quatre-vingt-quinze francs, ci... 595

28^e LOT.
La Vinetterie, vigne, joignant un chemin et M. Maugin, désigné au cadastre, section D, numéros 1,266 et 1,267, contenant vingt-huit ares.
Sur la mise à prix de quatre cent soixante-deux francs, ci... 462

29^e LOT.
La Petite-Plante, vigne, numéro 99, section B, joignant la route et M. Turpault, contenant trente-quatre ares.
Sur la mise à prix de six cent quatre-vingt francs, ci... 680

30^e LOT.
Un morceau de vigne, dit le Plant, numéro 112, section B, joignant au nord M. Turpault, au midi le chemin, contenant vingt ares vingt centiares.
Sur la mise à prix de quatre cent quatre-vingt cinq francs, ci... 485

31^e LOT.
Les Terres-Noires, terre, contenant un hectare cinquante-deux ares dix centiares, porté au cadastre, section B, numéros 409 et 410 bis, joignant au midi la route, d'un côté l'avenue des Bouillons.
Sur la mise à prix de deux mille sept cent dix francs, ci... 2,710

32^e LOT.
Les Terres-Noires, terre, porté au cadastre, numéros 408, 402 bis, 1,506, 1,507, section B, contenant deux hectares cinquante-sept ares soixante-quinze centiares, joignant au midi la route et d'un autre côté l'avenue des Bouillons.
Sur la mise à prix de trois mille sept cent soixante-dix francs, ci... 3,770

Commune de Saint-Georges-Châtellais.

33^e LOT.
Un morceau de terre dit les Rulleries, porté au cadastre, numéro 1,101, section A, joignant au levant M. Gendron, contenant un hectare quatre ares trois centiares.
Sur la mise à prix de deux mille deux cent quatre-vingt-dix francs, ci... 2,290

34^e LOT.
Un morceau de terre dit les Gourdelles, joignant au midi Lauredeau et au nord Mignot, porté au cadastre, numéro 32, section H, contenant dix ares quatre-vingt centiares.
Sur la mise à prix de deux cent soixante-dix francs, ci... 270

35^e LOT.
Un morceau de terre dit

Report. 56,860

des Ardillons, numéro 83, section A, joignant au midi le chemin et au couchant MM. Martin et Bernier, contenant trente-quatre ares.
Sur la mise à prix de huit cents francs, ci... 800

36^e LOT.
Une maison, sise au lieu dit le Moulin-du-Pont-de-Livier, composée de deux chambres basses, grenier au-dessus, au midi grange contiguë à la maison, étable à la suite, petit morceau de terre en dépendant, porté au cadastre, section A, numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, contenant un hectare onze ares, joignant au nord la route et au levant l'article 38 ci-après.
Sur la mise à prix de trois mille quatre-vingt-six francs, ci... 3,086

37^e LOT.
Un morceau de terre dit Pont-de-Livier, joignant au Midi Mignot et au couchant Coquin, porté au cadastre, numéro 10, section A, contenant quarante-un ares trente centiares.
Sur la mise à prix de sept cents francs, ci... 700

38^e LOT.
Un morceau de terre, au même lieu, dit aussi Breilgnoles, porté au cadastre, numéro 316, section A, joignant au levant Renou, au couchant Chabosseau, contenant un hectare.
Sur la mise à prix de deux mille francs, ci... 2,000

Commune de Martigné-Briand.

39^e LOT.
Un morceau de vigne, dit les Sables, joignant au levant et au midi M. Martin, porté au cadastre, numéro 919, section F, contenant vingt-trois ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de mille trois cent quatre-vingt-dix francs, ci... 1,390

40^e LOT.
Un morceau de vigne, dit les Champs, porté au cadastre, numéros 842, section C, joignant au levant un sentier, au nord le chemin, contenant onze ares cinquante centiares.
Sur la mise à prix de cinq cents francs, ci... 500

41^e LOT.
Un morceau de vigne, dit le Champ-Pelé, contenant quatorze ares cinquante centiares, porté au cadastre, numéro 885, section F.
Sur la mise à prix de sept-cents francs, ci... 700

42^e LOT.
Un morceau de vigne, dit le Moulin-à-Vent, contenant trois ares cinquante centiares, numéro 955, section F.
Sur la mise à prix de cent francs, ci... 100

43^e LOT.
Un morceau de vigne, dit les Sables, contenant quatre ares cinquante centiares, numéro 911, section F.
Sur la mise à prix de cent soixante francs, ci... 160

Total des mises à prix: soixante-six mille deux cent quatre-vingt-seize francs, ci... 66,296

Faculté est réservée de réunir plusieurs lots en un seul ou de subdiviser des lots.
S'adresser, pour tous renseignements:

1^o A M^{re} BEAUREPAIRE, avoué pour-suisant;
2^o A M^{re} BABIN, notaire à Tigné, dépositaire du cahier des charges.
Dressé par l'avoué poursuivant sous-signé.
Saumur, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-un.
BEAUREPAIRE.
Enregistré à Saumur, le mars mil huit cent quatre-vingt-un, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
(187) Signé: L. PALUSTRE.

Etudes de M^{re} HENRY LECOY, avoué, licencié à Saumur, rue Dacier, n^o 28;
Et de M^{re} LE BLAYE et LAUMONIER, notaires à Saumur.

A VENDRE
SUR LICITATION,
EN VINGT-UN LOTS.
En l'étude de M^{re} LE BLAYE, notaire à Saumur,
DIVERS IMMEUBLES
Consistant en Batiments, Terres, Bois, Prés et Vignes,
Situés communes d'Allonnes, Brain-sur-Allonnes, Saumur et Montréuil-Bellay,
Dépendant de la succession de M. Herbault.
Mise à prix totale : 58,560 fr.
L'adjudication aura lieu le dimanche 27 mars 1881, heure de midi.
Pour les renseignements, s'adresser :
1^o A M^{re} Henry LECOY, avoué, poursuivant la vente, à Saumur, rue Dacier, n^o 28;
2^o A M^{re} ALBERT, avoué, co-licitant, à Saumur, rue de la Petite-Douve;
3^o Et à M^{re} LE BLAYE et LAUMONIER, notaires à Saumur, rédacteurs du cahier des charges. (188)

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.
M. RÉGNIER fils, étant dans l'intention de retirer le cautionnement de son père, décédé, ancien huissier à la résidence des Rosiers, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (112)

Etude de M^{re} GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE
A L'AMIABLE.
1^o La ferme de la Rue-Bonhomme, communes de Brain et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, contenant 12 hectares 50 ares;
2^o La ferme du Pont-Boissier, exploitée par ledit sieur Carré, commune de Brain, contenant 5 hectares;
3^o Et une autre ferme, au Post-Boissier, communes de Brain et Saint-Nicolas, exploitée par le sieur Beillard, contenant 8 hectares.
Pour traiter, s'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Moulhorne, qui se trouvera à Brain, le dimanche 20 mars courant, et, pour tous renseignements, à M^{re} GUÉRET, notaire.

OFFICE D'HUISSIER
A CÉDER DE SUITE.
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^{re} CHALRY, huissier à Genes, titulaire dudit office, soit à M^{re} BOURASSAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A CÉDER
Pour entrer de suite en jouissance.
L'HOTEL DE LA PROMENADE
Rue Beaurepaire, à Saumur.
S'adresser à M. G. DOUSSAIX, 5, rue du Palais-de-Justice, à Saumur.

A VENDRE
UNE BONNE JUMENT de voiture, très-sage, bai cerise, 1 mètre 56, 8 ans, convient pour un coupé ou pour les voyages. — Prix modéré.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN CHARIOT SUSPENDU
Une Américaine et un Dogkarl.
S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE
Garanti PUR et NATUREL
des crûs les meilleurs et les plus fins pour VINS DE TABLE.
Envois franco jusqu'à destination.
— Prix très-réduits.
S'adresser à M^{re} veuve HYPOTHOMAS, propriétaire à BÉZIFERS. (96)

Saumur, imprimerie P. GODET.